**Association "Tennis club de Castries"**

**PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité Directeur du TC Castries**

**Mercredi 04 septembre 2019  à Castries**

**Présents : Aurélie Marangé, Kim Mai, Patrick Jaclot, Samy Breuillon, Benoît Gourhand, Pierre Landrieu, Grégory Pons, François Bertrand.**

**Absente excusée : Coralie Leprêtre.**

**Invités : Jean-Paul Urbain, Sylvain Ruiz et Bastien Brocart.**

Ouverture de séance à 18h30.

**Ordre du jour**

1) L’aprés-midi **FDI du 06 septembre** a été annulée.

* Annulation suite à un problème interne à l’entreprise, les prochaines éditions ne sont pas remises en cause.

2) Le **téléphone du club** rattaché au compte Orange de Jean-Paul (2€/mois, soit 12€ à lui rembourser) sera supprimé.

* Trouver une solution pour pouvoir envoyer des SMS groupés à tous les adhérents sans que nos envois passent pour du spam.

3) **Foire aux Associations** de 9h à 13h du *samedi 07 septembre* :

* Rendez-vous à 8h au club pour récupérer le matériel (Bastien, Patrick, Jean-Paul, Pierre, Greg).
* François se rendra directement au château pour récupérer les grilles.
* Journée importante pour compléter notre vivier de jeunes joueurs de l’école de tennis.

4) Dates des **prochaines réunions** du Comité Directeur du TCC :

* Elles auront lieu les derniers mardi de chaque mois.
* Prochaines dates à retenir : 24/09, 29/10, 26/11.
* Le 31/12 sera à confirmer ou déplacer.

5) Intégrer une **autorisation de droit à l’image** sur leur fiche d’inscription pour chacun des enfants de l’école de tennis :

* Intégrer une case en bas de fiche d’inscription avec « cochez cette case si vous ne souhaitez pas que votre enfant apparaisse sur les photos ou vidéos dans le cadre des activités du club ».
* Cela remplacera :

« Je soussigné(e)………………………………… père /mère/tuteur *(rayer les mentions inutiles)* de …………..........................................*(nom de l’enfant)* autorise l’utilisation et la publication de photos de mon enfant, dans le cadre de ses activités sportives 2019/2020, sur le site officiel du Tennis Club de Castries, ainsi que dans le cadre des activités du Club. Signature précédée de la mention

A ………………………, le……/……/20…… « Lu et Approuvé bon pour accord »

6) **Tournoi interne et juge-arbitrage** :

* Finales du tournoi interne le matin du samedi 27/06/20, suivies à midi du repas de fin d’année du club.
* Recyclage JAE1 ou JAE2 possible au CREPS de Montpellier les mardi 3/12 et jeudi 5/12 à 18h30 (2h30 env.).
* Recyclage JAT1 ou JAT2 possible au CREPS de Montpellier le mercredi 11/12 à 18h30 (3h env.).

7) Echange **Clifton/Castries** pour 2020 :

* Castries va à Bristol.
* Les Anglais (via Nigel) voudraient dès maintenant pouvoir déterminer le mois auquel l’échange aura lieu pour commencer à s’y préparer.

(pour l’instant septembre/octobre sont retenus).

* La commission animation se chargera de déterminer plus précisément le mois et la date.

8) La prolongation de la **gratuité Adhésion/Licence pour les 2èmes Série** a été votée.

9) **Entretien des courts** :

* Patrice nous a informés que l’entreprise STGroupe avait récupéré sa machine et qu’elle serait prête à venir nous refaire gratuitement les courts en terre battue synthétique, et à en profiter pour inviter d’autres Présidents de club qui pourraient ainsi apprécier la qualité de leur travail.
* Penser à relancer Patrice Mejri qui gère ce dossier.
* Se renseigner sur la possibilité de refaire nous-même les courts en Greenset (François et Grégory), fissures et peinture, qui commencent à beaucoup glisser derrière la ligne de fond de court (déjà plusieurs chutes).
* Jean-Paul contactera à nouveau Nathalie Domergue (CED coordinateur Ligue Occitanie Tennis / Port : 07 86 77 24 94 *nathalie*.*domergue*@fft.fr) pour effectuer des mesures d’éclairement lumineux (en Lux) sur tous nos courts et en particulier sur le court n°3 (suite à installation des LED) et n°6 (zones d’ombre).

10) Inscription des **équipes** :

* Equipe n°1 en Régional Honneur, jouera fin février 2020 (Joueurs brûlés : Bastien Brocart 5/6, Sylvain Ruiz 15, Nathan Ribault 15, Vincent Grillon 15).
* Début des équipes Départementales le Dimanche 22 septembre (poules de 6 avec 4 simples et 1 double).
* Equipes n°2 et n°3 en 1ère Division, équipe n°4 en 3ème Division et équipe n°5 en 4ème Division.
* Tous les joueurs n’ont pas encore repris leur licence, ni retourné le certificat médical avec « apte à la pratique du tennis, y compris en compétition ».
* Les équipes de 15 joueurs devront être inscrites ce mardi 10/09/19 au plus tard à minuit (modifications possibles jusqu’au 20/09/19).

11) Rentrée **Ecole de Tennis** :

* Il manquera peut-être un initiateur le mercredi matin (voir si les courts pourront se reporter au mercredi après-midi).
* Besoin : une personne de 9h30 à 12h30 ou de 10h30 à 12h30 sur le créneau Club Junior en rotation avec Sylvain et Bastien. Possibilité de ne faire que la partie physique (ne nécessite pas la maîtrise du tennis).

12) Courts de **Préparation Physique** proposés par Aurélie :

* Travail sur le terrain, spécifique tennis.
* Programmation faite sur l’année avec notamment des tests VMA sur la première séance pour définir ensuite des charges de travail personnalisées.
* Séances d’1h les mercredi : 1ère séance mercredi 02/10 de 18h15 à 19h15 (possibilité de décaler un peu les horaires) avec une séance d’évaluation (test endurance, vitesse, force, coordination, souplesse).
* Les terrains sont généralement disponibles à cet horaire.
* Inscription directement auprès d’Aurélie par téléphone (06 87 12 09 89) au tarif de 5 euros la séance ou 40 euros le trimestre de 10 mercredi (le planning de tiendra pas forcément compte des vacances scolaires).
* Projet : « Préparation physique spécifique au tennis (avec test d’évaluation).

But : perfectionnement tennis, préparation des matchs et prévention des blessures.

13) La mise-à-jour périodique des informations et comptes-rendus a été faite sur le **site du Tennis Club de Castries**.

Fin de séance à 20h15

**Noter que la prochaine réunion aura lieu le mardi 24 septembre 2019 à 19h**